

Accueil de loisirs Collet de Dèze. Fiche de Réservation vacances d'octobre 2026

Du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2026, à l'école primaire
Ouvert du lundi au vendredi,
Pour les enfants de 3 à 12 ans et jusqu'à 20 enfants

Horaires d'ouvertures du centre : 8h 30 à 18h

Les inscriptions se font sur réservation à la journée, à la demi-journée.*

Le tarif à la journée est de 13 € (6,50€ la demi-journée).

Des aides de la CAF sont déductibles du prix de journée selon votre quotient familial (sauf CAF hors département).

Prix de journée	13€	Demi journée 6,5€
Quotient familial	Part famille	Part famille
De 0 à 550€	3.8€	1,9€
De 551 à 650€	6.1€	3,05€
De 651 à 800€	8.3€	4,15€
De 801 à 1000€	10€	5€
1001 à 1200€	12€	6€
>1201	13€	6,5€

Pour les allocataires MSA, la facturation est au tarif plein.

L'utilisation des services extrascolaires de Trait d'Union est soumise au versement d'une **adhésion familiale annuelle** (valable pour l'année civile) d'un montant unique de 30€ (15€ à partir du 1 septembre)

Restauration

Le repas du midi et le goûter sont fournis par les familles

Merci de remplir le tableau de réservation suivant et de nous le retourner par mail (un exemplaire par enfant si dates différentes) à

acmcolletdedeze@gmail.com

avant le 1 octobre 2026

Un dossier d'inscription doit être rempli avant l'entrée de l'enfant à l'accueil de loisirs.

Pour les enfants qui ne sont jamais venu au centre merci de demander un dossier d'inscription à

acmcolletdedeze@gmail.com

Attention sans les documents d'inscription votre enfant ne peut pas être accueilli en centre de loisirs.

Les enfants qui sont déjà venus au centre cet été sont dispensés d'un nouveau dossier d'inscription.

**La demande d'accueil sera étudiée en fonction des critères suivants :*

-L'adéquation entre les souhaits d'accueil de la famille et les places disponibles

-L'âge de l'enfant devant être accueilli (8 enfants de – 6 ans max et 12 enfants de + 6 ans max)

Des priorités d'accueil seront posées comme :

-La date de dépôt de la demande d'accueil

-La commune de résidence des familles. Les dossiers des familles habitants de Collet de Dèze seront prioritaires, puis des familles habitants de la Communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère

TABEAU DE RESERVATION Veuillez cocher les présences matin et /ou l'après- midi,

Accueil Méli Mélo Collet de Dèze	Matin	Après-midi	
Lundi 19 octobre			
Mardi 20 octobre			
Mercredi 21 octobre			
Jeudi 22 octobre			
Vendredi 23 octobre			

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone parents :Mail :

Signature

Pour toutes demandes contactez la directrice de l'accueil Samantha Jean François

acmcolletdedeze@gmail.com